



**Cahiers de recherches médiévales**

Journal of medieval studies

**4 | 1997**

**Être père à la fin du Moyen Âge**

---

## Représentations du corps souffrant dans la *Vie* et les *Miracles de Saint Louis* de Guillaume de Saint-Pathus

Nicole Chareyron

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/crm/953>

DOI : [10.4000/crm.953](https://doi.org/10.4000/crm.953)

ISSN : 1955-2424

### Éditeur

Honoré Champion

### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 1997

ISSN : 1272-9752

### Référence électronique

Nicole Chareyron, « Représentations du corps souffrant dans la *Vie* et les *Miracles de Saint Louis* de Guillaume de Saint-Pathus », *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 4 | 1997, mis en ligne le 15 janvier 2007, consulté le 15 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/crm/953> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crm.953>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2022.

Tous droits réservés

---

# Représentations du corps souffrant dans la *Vie* et les *Miracles de Saint Louis* de Guillaume de Saint-Pathus

Nicole Chareyron

---

Mephibosheth mangeait toujours à la table du roi [David] ; et il était boiteux des deux pieds (2 Samuel, IX, 13).

Je crois avoir compris que beaucoup aient eu envie de le voir, de l'entendre, de le toucher... ce grand maigre et beau Louis aux yeux de colombe (J. Le Goff, *Saint Louis*).

- 1 Le frère mineur Guillaume, originaire de Saint-Pathus près de Meaux, fut pendant 18 ans le Confesseur de la reine Marguerite de Provence, veuve de Saint Louis, puis celui de sa fille, Blanche de France, veuve de l'Infant Ferdinand de la Cerda. Pour répondre à la demande pressante de cette dernière, il fut « contraint »<sup>1</sup> d'écrire une vie du roi élevé à la dignité de saint par Boniface VIII le 6 août 1297, 25 ans après l'ouverture du procès de canonisation ordonné par Grégoire X (les célébrations de son exhumation à Saint-Denis eurent lieu en 1298). Les *Miracles* qui suivent le récit de la *Vie* du saint sont rédigés à partir de copies de témoignages présentés lors de la seconde enquête de canonisation (1282), comme l'attestent les fragments de dépositions retrouvés par H.-F. Delaborde dans les Archives du Vatican<sup>2</sup>.
- 2 L'œuvre de ce témoin âgé de la vie du roi date de 1302-1303. Les deux volets, *Vie* et *Miracles de Saint Louis* ont souvent été séparés par la critique et les aléas de l'édition. H.F. Delaborde, à la suite de Paulin Paris, étudie le contraste des styles entre les deux volets et conclut que Guillaume de Saint-Pathus a dû écrire en latin une version primitive aujourd'hui disparue qui aurait eu deux traducteurs différents, l'un pour la *Vie*, l'autre pour les *Miracles*. Il laisse même affleurer des doutes en ajoutant que si dans son prologue général, Guillaume de Saint-Pathus ne manifestait pas le désir de faire connaître non seulement la vie mais aussi les miracles du saint, on pourrait se

demander si les *Miracles* doivent aussi lui être attribués<sup>3</sup>. Mais le Frère Guillaume annonce les objectifs et l'esprit de son ouvrage en ces termes :

Doncques pour ce que les merites de ceste vie si ensivable qui doit estre a ceus qui après nos vendront lessiée et envoiée, et les *miracles* qui doivent estre humblement ennoez, ne puissent par aventure ci après estre oubliez [...] il m'a semblé que je ne devoie fere force en curieuse et aournée maniere d'escrire, meesmement comme je n'i entende nule chose a metre ne amenuiser, mes ces choses que j'ai escrite loiaument si com ele sont escriptes, prouvées et examinées par la cort de Romme et aprouvées, pour ce que eles soient creues plus certainement de toute bonne gent [...] Je n'ai pas ceste oeuvre toz jors ordie selon l'ordenance du tens pour eschiver confusion, ainçois ai plus estudié a garder ordenance de plus convenable jointure, selon ce que les choses fetes en un meemes tens sembloient estre convenables a diverses matires, ou selon que les choses fetes en divers tens sembloient convenir a une meesme matire<sup>4</sup>.

- 3 Même si deux traducteurs aux styles différents ont transmis l'ouvrage connu à ce jour, on considère traditionnellement la *Vie* et les *Miracles* comme les deux panneaux complémentaires d'un diptyque, ou les éléments de l'architecture d'un même monument littéraire dédié au saint : le roi « vivant en cest siecle, [qui] resplendi ausi comme lumiere pleine de clarté », puis le saint thaumaturge qui « a redressé les membres... porté secours à des bossus, à des goutteux, à des malades atteints de fistules, à d'autres qui avaient les membres desséchés ou qui avaient perdu la mémoire... a donné pleine délivrance de leurs maux à des paralytiques... a rendu la vue aux aveugles... fait marcher les boiteux et ramené des morts à la vie »<sup>5</sup>. Le Confesseur, qui a travaillé à partir d'une copie de l'enquête de canonisation, dit avoir rejeté les artifices littéraires, et être resté fidèle à la vérité « des choses vues, enquisées, écrites, prouvées et examinées par la Cour de Rome et approuvées ». Sa *Vie* n'est pas chronologique mais thématique : elle se présente sous la forme d'une déclinaison de chapitres annoncés depuis le premier, la *sainte norreture en enfance*, jusqu'au vingtième, consacré à la *longue perseverance* suivi du *trespas beneureus*. Chaque chapitre fait la démonstration d'une vertu : *creance, esperance, devocion*, lecture des saintes écritures, prière, amour du prochain, *compassion, pitié, humilité, patience, penitence, conscience, continence, justise, honesté, clemence, perseverance*. Les anecdotes biographiques sont nombreuses mais n'existent que par rapport à la vertu désignée : regroupées et ainsi ordonnées, elles ne viennent qu'en illustration et démonstration de sainteté. De là ces tableaux de la vie du saint dans tous ses états, dans toutes ses étapes : le jeune homme apprenant des cantiques à son écuyer ; le père enseignant la sagesse princière à son fils Philippe et sa fille la reine de Navarre dans de précieuses lettres dont la substance est rapportée ; le chrétien dans ses pieux exercices (lecture de la Bible, messes, offrandes et mortifications) ; le captif dans son abnégation et sa loyauté ; le juge dans son équité, frappant le vice ou le crime chez les grands comme chez les humbles, mais pardonnant les offenses qui lui sont faites...
- 4 La facture de la *Vie* et la composition des *Miracles* sont bien différentes à certains égards. Toutefois, d'une partie à l'autre, quelques motifs se répondent, et particulièrement pour tout ce qui concerne la représentation du corps malade et de l'infirmité. Le Confesseur a mis un grand soin à la composition du long chapitre central de la *Vie*, celui des *oeuvres de pitié*, qui apparaît comme une sorte de préface ou préfiguration des *Miracles* : il y a peint le roi dans son dévouement aux malades (« tout son courage decouroit as malades et as povres »). On y retrouve les traits qui

inspireront l'iconographie, seront popularisés et constitueront l'imagerie de notre Histoire de France : le futur saint lavant les pauvres, donnant à manger aux aveugles, fondant, visitant, dotant divers hôpitaux sans écouter des conseillers qui lui reprochaient ses trop larges aumônes. Dans sa vie terrestre, reconstruite selon les axes de Guillaume de Saint Pathus, Saint Louis est déjà le médecin des esprits et des corps souffrants, un vrai reflet du Christ. À l'infirmerie de l'Abbaye de Royaumont près d'Asnières, il prend les pouls, touche les tempes, examine avec les médecins les urines des malades, conseille même certains remèdes, arrose avec ses mains les visages fiévreux<sup>6</sup>. Il s'offre aussi aux malades atteints des écrouelles<sup>7</sup>. Il visite le lépreux, répugnant à voir, lui fait préparer des viandes fines et le nourrit lui-même. S'il ne le guérit pas encore (ses miracles ne se manifesteront qu'après sa mort), il adoucit la peine. L'auteur de la *Vie* montre des qualités de précision dans la description du lépreux :

Estoit si despiz et si abominables que pour la grant maladie, ses ieux estoient si degastez que il ne veoit goutte, et avoit perdu le nez et ses levres estoient fendues et grosses, et les pertuis des ieux estoient rouges et hysdeux a veoir [...] [le roi lui fit apprêter des perdrix]. Le benoiez rois li demanda a quele saveur, et il respondi que il les vouloit menger au sel. Et lors, il li trencha les eles d'une perdrix, et saloit les morsiax, puis les metoit en la bouche du malade. Mes, pour ce que les levres estoient fendues, si com il est dit desus, il saignoît pour ce que le sel li entroit es levres qui estoient fendues, si li fist mal le sel et en issoit li venins si que il li couloit par le menton.

- 5 C'est à Ysambart, son cuisinier, que nous devons la déposition sous serment concernant la patience du roi dans sa propre maladie. Nous trouvons un remarquable gros plan sur le corps tourmenté par le paludisme :

Li benoiez rois estoit si malades que les denz de la bouche li hochoient et movoit, et sa chair estoit pale et teinte, et avoit flux de ventre trop grief, et estoit si megres que les os de l'eschine de son dos estoient merveilleusement aguz. Et couvenoit que li diz Ysembarz portast le benoiet roy a toutes ses neccessitez et neis que il le descouvrist. Et nonpourquant, il ne vit onques le benoiet roi irié ne escommeu pour ce, ne murmurant de nule chose ; mes en toute pacience et en debonnereté portoit et sostenoit ses dites maladies et la grant aversité de ses genz et estoit touzjours en oroison.

- 6 Car avant d'être un saint guérisseur, le roi fut un homme souffrant. Par là, s'établit un lien implicite entre vie terrestre et pouvoir de sainteté. Il arrivait pourtant qu'un mal revenant périodiquement lui arrachât malgré tout des plaintes. Le Docteur Brachet, à la fin du siècle dernier avait diagnostiqué un « érysipèle à répétitions de nature infectieuse qui serait un symptôme de paludisme ». La fréquence de ses assauts, les signes du mal sont relevés dans ce tableau où s'incarne, dans la figure royale même, l'idée de la souffrance humaine :

Le benoiez rois avoit une maladie qui chascun an le prenoit II foiz ou III ou IIII, et aucune foiz ele le tourmentoit une foiz plus que autre. La quele maladie estoit tele que, quant ele prenoit le benoiet roy, il n'entendoit pas bien ne n'oit endementieres que la dite maladie le tenoit, et ne pooit mengier ne dormir et se compleignoit en gemissant. Et ainsi la dite maladie le tenoit III jours, aucune foiz plus, aucune foiz moins, si que il ne pooit issir par soi du lit. Et quant il commençoit a alegier de cele maladie, sa destre jambe, entre le gros de la jambe et la cheville, devenoit rouge comme sanc tout entour et estoit ilecques enflee, et en cele rogeur et en cele enfle estoit la dite jambe un jour jusques au soir. Et après cele enfle et cele rougeur s'en departoit petit a petit, si que au tierz jour ou au quart, la dite jambe

estoit ausi comme l'autre char et adonques estoit li benoiez rois pleinnement gueriz<sup>o</sup>.

- 7 Mais c'est dans les *Miracles* que Guillaume de Saint-Pathus donne sa pleine mesure dans la description des maux. L'œuvre montre combien devaient être précises les observations des atteintes du corps pour ceux qu'on décrétait ou non *miraculés* par l'intervention du Saint. Les enquêtes établissaient l'authenticité des guérisons : il y avait, comme aujourd'hui, des miracles reconnus et d'autres « non approuvés par l'Église », touchant des gens de tous âges et de toutes conditions. La description est si précise que le Docteur Marc-Adrien Dollfuss a pu se servir des *Miracles* comme d'un document de médecine historique, étudier, à partir de là, des symptômes et identifier quelques maladies ou types d'infirmités<sup>11</sup>. Outre leurs vertus spirituelles et scientifiques, les témoignages de guérison sont riches de renseignements sur la vie quotidienne, l'atmosphère régnant aux abords du tombeau à Saint-Denis où se pressaient des foules, les relations des malades avec leur entourage, autant d'aspects historiques, sociologiques, psychologiques du plus grand intérêt.
- 8 Dans les *Miracles*, l'ordre narratif adopté paraît suivre un questionnaire d'enquête pré-établi par les enquêteurs chargés des dossiers (situation d'origine, description du mal, évolution, échecs successifs, pèlerinages ou invocations et guérisons...). Mais chaque *miracle* se présente aussi comme un récit autonome issu de l'enquête, où se reflète (bien ou mal), la perception de la douleur par le miraculé, ou de son corps souffrant par les proches. La description anatomique est un élément capital pour les enquêteurs ; mais, si le malade est réellement guéri quand commence l'enquête qui le concerne, l'observation du cas ne peut alors reposer que sur les souvenirs de l'intéressé ou ceux des témoins de l'état antérieur de déchéance. Telle est la difficulté des reconstitutions *a posteriori*, la ferveur ayant pu conduire certains à amplifier ce qu'ils avaient vu ou cru voir. Cette faiblesse du témoignage humain doit donc être compensée par une extrême rigueur dans l'enregistrement des observations.
- 9 Le vocabulaire, pour dire la souffrance comprend quelques mots communs à plusieurs miracles, que cette description soit subjective (quand elle traduit les effets des sensations du malade) ou objective (quand elle résulte de l'observation d'un tiers). Le sujet se plaint, tente, par images, de définir son mal, tandis que ses proches en sont réduits à observer des comportements ou des physionomies. Dans les récits de guérisons on constate l'existence d'un fonds de mots retrouvés d'une page à l'autre : « doloir », « griement », « grief », « douleur », « langueur », « grever », « tourmenter », « dolent », « angoisseus », « langoureux », « chetiveté », « mangeure » ; pour exprimer le retour à la santé, on trouvera « alegier », « assouagier », « delivrance ».
- 10 Mais la description de la douleur varie en fonction du degré d'endurance, de l'âge, de la personnalité, du niveau verbal du sujet. Ainsi une fillette de deux ans n'existera guère que par la parole des parents : elle crie « comme se ele fust pointe d'un grefe » tandis que l'héroïne du Miracle LII, dont les membres étaient « froids comme neige », se montre parfaitement capable de faire apprécier par comparaison le type de douleur ressentie lors de sa guérison :

Ele senti si grant doleur comme se un glaive la percast de la plante du pié senestre et par les membres jusqu'au sorcil [...] Et lors reçut vigueur et mua ses piez et ala par soi droite sanz baston et sanz autre ayde d'omme<sup>o</sup>.

11 « Sans bastons et sans autre aide » est la formule consacrée de ces miracles, pour les paralytiques retrouvant, avec l'usage des membres, la précieuse indépendance du bien-portant apte à gagner sa vie.

12 Les patients interrogés inventent des métaphores pour traduire peut-être moins la réalité de leur mal qu'une image-sensation comparative (La souffrance rendrait-elle poète ?); les enquêteurs ont noté tour à tour le froid de la glace, la sensation de coup de couteau, celle de la flèche de l'arc; certains malades ont localisé la douleur, d'autres ont vu se matérialiser le mal qui les faisait souffrir. Au Miracle IV, où est décrit un tremblement continu (chorée ou maladie de Parkinson, selon Dollfuss), la sensation de guérison est ainsi définie :

Il lui fu avis que une grant mote de glace li montast du cors au chief et issist de li par la bouche et par les oilz et par son chief, et des icele heure, ele se senti mout durement alegiee de la grant doleur ou ele avoit esté.

13 La douleur est spectacle et mise en scène, dans les *Miracles*. Chaque page est une occasion de vérifier ceci : « l'homme qui souffre a un autre corps et il est un autre homme »<sup>14</sup>. Cette distance de soi à soi (ou dualisme du *moi* et du corps) dans la souffrance, est largement exprimée. Deux paramètres sont mis en évidence : l'expérience du miraculé s'inscrit toujours dans la durée et ne se conçoit qu'après un ou plusieurs échecs. Son histoire, unique, est racontée : le Miracle VII nous fait suivre la *via dolorosa* d'un malheureux. Depuis que le mal s'est fiché sous sa cheville, Guillot surnommé le Potencier a tout essayé : les médecins, les médecines, la patience, le pèlerinage au bon saint Éloy de Noyon, et il a échoué dans les quatre voies de guérison connues en son siècle à savoir : « nature, mestrie, médecine, miracle »<sup>15</sup>. Des conseils, ce « vallet » en a entendus. Il est passé entre les mains d'un « cyrurgien » qui lui a entaillé le pied. Ne croyant plus pouvoir être guéri « par œuvre d'homme ou par médecine », ayant éprouvé l'inefficacité de saint Éloy, ayant été repris en charge par un autre médecin et, finalement, décrété incurable, il voit son mal empirer. La partie souffrante est décrite avec une complaisance morbide, assaisonnée de compassion de circonstance : voici le gros plan fait sur ce pied torturé jusqu'à devenir une chose monstrueuse :

La maladie se monteplia si que les os issoient de son pié et les traioit le dit Guillot hors, a ses propres mains, et ce qui estoit mis d'une part de son pié issoit par l'autre, se ce fust festu ou autre chose, et estoit la pueur si grant et la pourreture qui issoit de son pié que la mesnie [...] ne la pooit souffrir.

14 Avec ses huit plaies jetant « ordure et pourreture », sa jambe raide (« contrete ») et la nausée provoquée par l'infection, Guillot ne peut qu'inspirer la répulsion. Devenu indésirable en société, il s'entend conseiller l'amputation et le remplacement de son pied par une « eschace de fust ». Le charpentier invité à donner son avis autorisé avant l'opération, hésite. Abandonné des hommes et des saints, Guillot arrive comme il peut au Tombeau, prend de la poudre qui se trouvait sur la pierre tombale, en met sur ses trous puants... Miracle : les trous se remplissent de chair!

15 Même complaisance dans la vision en gros plan sur l'abcès (« l'apostume grant et dure ») à la cuisse d'un garçon porcher :

La dite apostume creva et fu ouverte[...] et si elargie que toute la cuisse en fut porprise[...] et le pertuis de cele empostume estoit si large et si grant que l'en peust ausi comme son poing metre dedenz, et estoit cele apostume si porrie que ele getoit trop d'ordure a si grant abondance que ele decoroit par la jambe[...] jusques a terre,

et estoient les vers touz vis en cele apostume. Et le dit Moriset en treoit souvent de cele apostume. Et quant il les en treoit, il estraignoît les denz pour la doleur que il sentoît. Et pouit si fort la dite apostume que cil de la Meson Dieu ne vouloient que le dit Moriset aprochast<sup>17</sup>.

- 16 Tout est dit : la nature du mal, la laideur de la plaie, sa dimension, l'attitude de l'entourage, la souffrance du malheureux.
- 17 Les représentations de maux visibles se font par la comparaison avec des réalités de l'univers quotidien. Ici et là, on montrera une plaie « aussi large que la paume de la main » (Miracle LVII), un « pertuis » assez grand pour y loger un « œuf de poulete », une « boce sus le dos grant et lee ausi com un pain d'un denier, sans pertuis et qui ne jette point de boue » (p. 134), une « enfle ausi grosse comme un œuf » et qui croît jusqu'à prendre la taille d'un « pain de deus deniers » (p. 145), une plaie qui jette hors « mout de porreture, une enfleure comme un oef de geline qui va du goitron jusques a l'autre partie du col »... La précision du miracle XX est un modèle du genre : Raoul le Savetier est affecté d'un abcès et de plusieurs plaies puantes si larges et si profondes qu'on eût pu y placer « un œuf de geline ou une noiz grosse ou encore le petit doit » (p. 68). Précision encore dans la gamme colorée de la plaie ou de l'hématome : bleu, perse, rouge, avec ou sans peau, (« char rouge et horrible et laide a veoir » p.138 et p. 175). On cherche alors des analogies : Telle tache rouge est « comme une morsure de puce », telle « bubete » comme un « oef moien de geline » (p.20)... Autant d'images de nature à renseigner sur le mal<sup>18</sup>. Mais dans les rapports, il s'agit surtout d'impressionner le monde. De là ces gros plans insistants, ces répétitions, ces images, ces comparaisons : la preuve du miracle passe par la gravité. La vertu du saint est liée au caractère spectaculaire du mal.
- 18 Comme Pierre-André Sigal l'a montré, avant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles la paralysie et les troubles de motricité constituent les maladies les plus souvent guéries<sup>19</sup>. Voir des parties de son corps, comme des objets étrangers à soi, c'est le drame de plusieurs paralytiques. Le Miracle II raconte l'histoire d'une femme atteinte d'une paraplégie d'un membre inférieur (ayant « perdu la cuisse et la jambe et le pié »). Si on lui étreint la jambe, elle ne sent rien, si on la pique avec une aiguille ou si l'on met son pied en contact avec le feu, preuve qu'elle a « perdu le sentement des membres ». Elle traîne après elle, « a grant poine et a grant travail », sa cuisse, sa jambe et son pied « ausi com s'il fussent liez et non pas conjoinz a l'autre cors », expression souvent employée pour décrire ce genre d'infirmité. La partie affectée est perçue comme un corps étranger, comme une partie de soi détachée, morte. Ici la douleur sera réparatrice, signe que le membre est revivifié, ressuscité, réintégré dans un *moi* physique total : lors de sa guérison, l'impotente éprouve une grande douleur dans sa jambe et la voit s'animer. De plus, les témoins ont perçu, disent-ils, le bruit des os qui se remettent à fonctionner :
- L'en oioit ses os entrehurter ensemble et freindre et froier l'un l'autre, en la manière comme quant aucun tient noiz en sa main et les froie l'une a l'autre... Ele commença a estendre ses membres et a esdrecier<sup>20</sup>.
- 19 Le docteur Marc-Adrien Dollfuss a diagnostiqué ici un spasme artériel du membre inférieur avec anesthésie au tact et à la chaleur. La jambe reprend force et coloration avec cessation du spasme vasculaire et retour de la circulation du sang (ce que les témoins ont pris pour le bruit des os)<sup>21</sup>.
- 20 Mais le corps est aussi décrit comme une prison, et grande est la solitude du prisonnier, en particulier dans les cas de difformité. L'héroïne du Miracle V est femme « courbe »,

pour qui le corps est devenu carcan. Si déformée est cette Carabosse qu'elle effraie même les petits enfants :

Ses naches estoient plus hautes que son chief. Et quant ele aloit, ele portoit son chief pres de terre un pié et demi, apuiee d'un baston que ele tenoit en sa main [...] Et sembloit un mostre, si que, quant les enfanz la veoient, il s'enfuioient. Et quant ele vouloit regarder le ciel ou aucune personne [...], il lui couvenoit tourner son col de travers pour ce que ele peust voir les choses [...] Et quant la dite Amelot vouloit descendre degrez, ele ne pouoit pour sa courbeté, ele les descendoit en tourniant soi par les degrez<sup>21</sup>.

21 Regarder le ciel ou son voisin, descendre les escaliers... autant de péripéties du quotidien.

22 Le Guillot du Miracle XVII est, lui aussi décrit dans ses efforts : « nonpuissant, langoreus et enferme », il est incapable de s'asseoir dans son lit ou de mettre son capuchon à cause d'un « dos rompu », d'une échine « froissée d'une goutte es hanches » :

Quant il vouloit metre son chaperon en son chief, il ne pooit se il ne s'apuiast a une paroi, car il ne pooit sostenir sus ses piez<sup>22</sup>.

23 Le corps malade est aussi négation de l'être tout entier, ainsi qu'en témoigne le style de quelques miracles, comme celui-ci qui concerne un homme affecté d'une raideur (Miracle XVIII) :

Jehan de la Haie tenoit les mains si closes que il ne les pooit ouvrir [...] Et ne se pooit aidier des bras ne des mains ne des piez ne des cuisses, ne pestre ne se pooit, ne ses mains mettre à sa bouche. [Ses membres] il ne s'en pooit aidier ne les traire a soi, ne estendre, ne soi torner de l'un costé seur l'autre<sup>23</sup>.

24 Les conséquences sociales sont évoquées : l'impuissance de l'infirmité conduit à la mendicité cette femme dont le travail était de peigner la laine, et qui a eu le malheur de confier son coude à un chirurgien maladroit :

La douleur crut tant eu bras que ele ne le pooit estendre ne drecier ne metre à sa bouche, ne a son chief ne pestre soi, ne lier de cel braz ne fere autre chose [...] Et pour ce que ele ne pooit laver son chief [...], ele fist rere son chief<sup>24</sup>.

25 Le miracle est donc réintégration de soi dans un corps sain. De là ces parallèles fréquents de situations *pendant* et *après* la guérison. On calcule la différence par des tests pratiqués lors de l'enquête. L'homme dont il est question au Miracle IX est affecté d'un tremblement de la tête et des mains. Avant sa guérison, il était...

...si tremblanz qu'il ne pouoit pas metre le henap a sa bouche que ce qui fust dedenz le henap ne fust espandu, neis se il ne fust que demi plein, et a poine pooit riens tenir sa main [...] pour la reson de ceste trembleur.

26 Après sa guérison, le voilà...

Sain et delivré [...] sanz trembler des mains et de son chief [...] Il portoit le henap plein a sa bouche sanz nule force et sanz point trembler, et bevoit et mengoit [...] et limoit ses clés, et tenoit son chief droit et ses mains pesibles et fermes<sup>25</sup>.

27 Ainsi est exprimé par contraste le retour à la normale et à l'activité.

28 Mais si souffrir seul est un désagrément, endurer le regard des autres peut devenir une véritable épreuve. Le Miracle XLVII parle de la répulsion de l'entourage :

Toutes les autres enfles getoient hors ordure et faisoient grant hisdeur et grant horreur a ceus qui les regardoient, tant estoient les plaies ledes a veoir et tant estoit lede chose ce qui en decoroient<sup>26</sup>.

29 La gêne du mal peut être plus supportable que le regard d'autrui. C'est le cas pour ce prêtre affligé d'un visage qui s'est hideusement congestionné : il se sent tout honteux



(« mout vergondeus ») d'offrir ce spectacle à ses paroissiennes et supplie saint Louis de le délivrer d'une « si grant laidure ». Il est entendu : Délivrance lui est accordée : le Miracle XXIX fait la preuve que la souffrance est parfois plus sociale que physique :

Il avoit la face si grosse et si enflée que ele estoit de chascune partie ausi haute comme son nez[...] Enfleure [...] horrible chose de lui veoir [...] N'avoit rogeur, ne ne se doloit, qui le grevast, ne ne se complaignoit point que il en sentist mal<sup>2</sup>.

30 Le corps en bonne santé se laisse oublier, le corps souffrant peut être objet de répulsion et la partie affectée devenir objet de fascination ou d'obsession. La plus petite imperfection s'impose alors à la pensée comme image de difformité, gêne mentale, même en l'absence de toute sensation.

31 Si la douleur est invisible à l'oeil, le mal peut se matérialiser de la plus étrange façon. Honte au chanoine du XXXVIIIe miracle qui a péché par négligence et n'a pas accompli un vœu! Il contracte une fièvre continue et aiguë. Délire mystique ou réelle apparition, pendant son sommeil, il se voit à Saint-Denis, en présence du Saint vêtu de blanc, portant couronne et sceptre royal, qui lui promet :

« -Tu seras guéri de ceste maladie. Mais tu as en ton cervel une humeur corrompue, envenimée et obscure qui ne te laisse connoistre ton createur. Et c'est la cause de ta maladie. Mais je te l'osterai »<sup>3</sup>.

32 Alors Saint Louis lui entaille le front avec le pouce de la main droite depuis les cheveux jusqu'au nez, et, de ses deux doigts, lui tire de la tête cette « humeur a la quantité d'une noiz, obscure et de couleur de plon et fumant » qu'il jette, non sans rappeler le vœu mal acquitté. Un fois éveillé, le chanoine se trouve « curé de la tres grief douleur de son chief ». Il éprouve encore une certaine « roideur », « une grant trembleur », et « une sueur mout abondant », mais se sent assez bien pour réclamer du poulet et du vin! M-A. Dollfuss d'après la description des symptômes, des troubles, du coma, de la durée de l'affection, a diagnostiqué une fièvre typhoïde.

33 Voici enfin un cas de grave dépression avec troubles de la mémoire et de l'équilibre. Il permet de saisir un peu quel lien l'homme médiéval établissait entre le mal physique et le mal mental. C'est le *Miracle du chevalier qui perdi son memoire de corouz pour un autre chevalier qui li menti*. On avait promis à ce garçon un voyage outre mer ; finalement un autre fut choisi à sa place. Ce jeune homme rencontre-t-il pour la première fois le manquement à la parole? Cette défection est ressentie comme une trahison, une « grant tricherie » :

Il encorut une grief maladie, c'est à savoir tristece, melancolie et douleur et perece [...] Il estoit triste et vouloit tozjors estre seul, ne n'avoit cure de nule joie ne de rien s'esleeçoit, ne riens du monde ne li plesoit, ainçois li desplesoit toutes choses, ne ne pooit mengier ne boivre chose qui li pleust, ne ne pooit dormir, et avoit si perdu son cuer et ses delectacions que quant il veoit aucunes joies ou aucuns soulaz, tant estoit il plus triste<sup>4</sup>.

34 Ennui, douleur, inaction, désir de solitude, rupture avec le monde... C'est par la négation qu'est traduite l'auto-mutilation morale du sujet, son refus de tout plaisir (« nule joie, nule delectacion de rien s'esleeçoit »). Le malade projette sur tout son état de tristesse morbide ; la vue de tout divertissement l'affecte ; anorexie, insomnie le rendent maigre et pâle. Le « cuer » est désigné comme le siège du mal. Toute compensation matérialiste est impuissante à le guérir. Sa volonté ? inefficace... mais il donnerait « toute la terre du royaume de France » pour échapper à sa douloureuse mélancolie, véritable mal psychique dont on reconnaît les effets physiques. La

disparition de la cause du mal ne le guérit pas : le jeune homme fit le voyage tant désiré un peu plus tard, mais à son retour... il souffrait toujours!

- 35 La logique du bien-portant veut qu'avec le temps, les déceptions s'estompent ; telle n'est pas celle du malade et cet écart est observé dans le rapport : évolution/durée. « Plus le temps passe, plus on le voit penser et être triste, et maigre et pâle ». Les symptômes caractéristiques de sa langueur sont toujours plus visibles. Sa tristesse (« melancoliant »), son refus de convivialité (« n'avoir cure de nul soulaz »), son goût de la solitude (« tozjors il vouloit estre seul ») s'aggravent. On le voit pensif (signe d'agitation intérieure), amnésique ou refusant de fixer le monde environnant (« oublieus »). Le malade, conscient de son mal et des risques qu'il court, demande lui-même à un clerc de l'accompagner dans ses déplacements car il craint de tomber ou de perdre la mémoire.
- 36 Quel remède trouver à sa « grant chetiveté » faite de « grant tristesse et de « grant douleur » ? Le jeune homme s'entretient avec le curé qui, sans jouer le rôle d'un psychanalyste, paraît toutefois exercer une tutelle morale bénéfique. Mais ni la vie au grand air que ce dernier conseille, ni les dialogues, ni les drogues, ni même un pèlerinage à Notre-Dame-de-Boulogne ne rendent au malade sa joie de vivre. Alors pourquoi croirait-on Saint Louis, meilleur intercesseur que Notre Dame ? Le voilà décidé à se rendre à Saint-Denis. Le curé l'interroge sur ses raisons, perçoit sa « grant esperance », décèle sa certitude nouvelle, et se réjouit de la nouvelle vigueur de volonté qui lui paraît de bon augure : « Quant il le vit si volentif, il le conforta et li dist que li conseilloit bien de s'en remettre à Saint Louis ».
- 37 On croirait à tort que les *Miracles* sont dépourvus de toute rationalité : ici l'auteur ne cesse d'insister sur la volonté du sujet et la certitude intime qu'il a de sa guérison. Le curé paraît moins croire à la vertu surnaturelle de la pierre tombale qu'en cette puissance intérieure qui permet enfin au garçon dépressif de dépasser le stade de la déliquescence morbide. Les conditions requises pour le rétablissement lui paraissent enfin réunies. Entre foi et volonté, le « miracle » n'a rien d'irrationnel ; et il s'accomplira dans la temps de la prostration :
- Plus prioit et ploroit et plus li sembloit que son cuer esclarcissoit et esleeçoit et que toute la grieté qu'il avoit el chief et el cuer de la tristece [...] s'en fu alee (*Ibid.*).
- 38 Éclaircissement d'un voile qui se lève, poids qui disparaît du cœur, siège des sentiments... Rentré au logis, il mangea et but « lieement et joieusement » et dormit « bien et fermement ». Le curé le vit arriver « en bon estat quoique megre et febre ». Cet homme, en guérissant, retrouve un état premier, des éléments de sa personnalité désagrégée ; il redevient lui-même :
- Il ne senti cele douleur ne cele tristece, ainçois revint a cel estat en quoi il avoit esté quant il estoit de parfete santé[...] il estoit delivré de cele langueur[...] lié et joieus. Et apres ces choses, il fu et en tres bon estat et bien entendant a ses fez[...] pourvoiable et sage et de bon conseil<sup>32</sup>.
- 39 « La médecine psychosomatique est à l'honneur. Il est hors de doute que la foi des miraculés a agi dans un sens favorable », conclut M-A. Dollfuss<sup>32</sup>. Mais le curé, principal témoin entendu des enquêteurs, grâce à ses qualités de psychologue paraît avoir compris que, pour certaines maladies, c'est aussi en soi qu'on trouve des clefs de guérison. Le corps est un maison bien mystérieuse. Réjouissons-nous qu'en ces temps lointains il y ait eu des saints catalyseurs du désir de guérir quand les « mires » avaient

tout dit et que « médecines, oignements, laveures » avaient prouvé leur inefficacité ou leurs dangers.

40 « L'homme qui souffre est un homme autre ». Comme un personnage de drame, il fascine ou chagrine, inspire l'horreur, la pitié, la répulsion. Mais l'acteur de ce théâtre, au centre des regards, est condamné à jouer un rôle qu'il n'a pas choisi. Alors il le joue mal, si mal qu'on n'entre pas dans sa souffrance, sinon par sympathie. L'homme qui souffre se fait alors poète pour faire comprendre sa douleur : il fait signe par des images, des comparaisons. Visionnaire, il raconte les apparitions de ses fièvres. Et lorsque ressuscite une partie de lui qu'on croyait morte, le voilà devenu héros d'un destin heureux. Son histoire a des chances de traverser les siècles, et de nous prouver qu'au fil du temps, des générations de miraculés ont eu les mêmes mots pour s'étonner des mêmes choses, comme en témoigne le dernier élu en date que cette grâce ailée, mystérieuse de Guérison a touché, à Lourdes, en septembre 1993 : l'homme, était atteint d'une sclérose en plaques depuis seize ans. Pour dire sa délivrance, il parle le même langage que, jadis, les bienheureux de Saint-Denis : « j'étais, confie-t-il à un journaliste, comme broyé du bas de la colonne à la nuque. Ça me brûlait. J'agitais mes mains comme des marionnettes. Tout marchait! ». Même distance, même étonnement devant son propre corps, devant ses propres mains, détachées de soi depuis si longtemps et qu'il voit soudain reprendre leur fonction. Telle est la merveille de « l'homme autre » qui redevient lui-même, hier, aujourd'hui... demain, peut-être...

41 Quant à la clef du succès populaire de Louis, son dernier biographe, l'éminent historien Jacques Le Goff, pour avoir vécu dans sa proximité littéraire pendant plusieurs années, est peut-être en mesure de nous éclairer quand il écrit : « Je me suis senti d'abord très loin de lui par la distance du temps et le statut social. Comment, même avec les privilèges de l'historien, approcher un roi et un saint ? Puis, à travers les documents et l'analyse de leur production, je l'ai senti plus proche. Je ne l'ai pas vu en rêve, mais je crois que j'aurais, comme Joinville, pu le faire. Et ce que j'ai ressenti, c'est l'attraction, la fascination du personnage »<sup>33</sup>. Attraction déjà éprouvée par le Charles Péguy des *Prières* qui ne voulait se souvenir que de son inconditionnel amour de Dieu tandis que Joinville, tout aussi chrétien que son roi, symbolisait à cet égard l'humanité chrétienne moyenne. Écart entre la norme et l'exception, rendu justement sur un ton de familiarité dans les paroles prêtées à Dieu sur le saint roi :

« Et quand il m'aime, c'est vrai. Et quand il dit qu'il m'aime, c'est vrai. Et quand il dit qu'il aimerait mieux  
Être lépreux que de tomber en péché mortel (tant il m'aime), c'est vrai.  
Lui, je sais que c'est vrai [...]  
La preuve que j'en ai dans la même race  
C'est que le sire de Joinville (que j'aime tant tout de même)  
qui est un autre baron français,  
Qui aimerait mieux au contraire avoir commis trente péchés  
mortels que de devenir lépreux [...]  
Ne se gêne pas non plus pour dire ce qu'il pense,  
C'est-à-dire pour dire le contraire  
En présence même d'un si grand roi  
Et d'un si grand saint  
Que pourtant il connaissait pour tel.  
C'est-à-dire pour contrarier un si grand roi et un si grand saint »<sup>34</sup>.

42 Cette « liberté de parole de celui qui ne veut pas risquer le coup d'être lépreux » (Péguy) -ce Joinville qui « onques ne li menti »- serait-elle l'expression d'un sentiment universel

d'intimité ayant existé à l'état d'intuition chez tous ceux qui recherchaient le rayonnement du roi comme un remède à leur mal de vivre ? Car c'est vrai : quand on lit quelque *Vie de Saint Louis*, on a cette impression étrange -unique à l'égard d'un roi de France- qu'on aurait bien pu être... de ses amis.

---

## NOTES

1. Guillaume de Saint-Pathus, *Vie de Saint Louis* par Guillaume de Saint-Pathus confesseur de la reine Marguerite, publiée par H.-François Delaborde, Paris, Alphonse Picard, 1899, pp. 3-4 « Je me sent non soufisant a descrire la vie tres digne d'ensuirre de ce tres excellent saint. Je n'eusse en nule maniere ce essaié ne empris, se le fervent desir de tres noble dame, c'est a savoir madame Blanche devote fille de cel meesmes glorieus saint Loys, ne m'eust a ce semons, et meement, m'eust contreint la copie [de l'enquete sur la vie juree et sur les miracles du glorieus saint Loys] de l'autorité de la Cour de Romme ».
2. H.-François Delaborde, « Fragments de l'enquête faite à Saint-Denis en 1282 en vue de la canonisation de Saint Louis », *Mémoires de la Société de L'Histoire de Paris et de l'Île de France*, Tome XXIII, 1896, p. 17 et suivantes. Voir encore J. Le Goff, *Saint Louis*, première partie ch.5 « vers la Sainteté : de la mort à la canonisation 1270-1297, Paris, Gallimard, 1996, pp. 298-310.
3. Voir H.-François Delaborde, *Préface de la Vie de Saint Louis*, pp. I-XXVIII : Selon Delaborde, le livre du Confesseur, partagé en deux parties, aurait été primitivement rédigé en latin. Paulin Paris a signalé les latinismes et des bévues résultant d'une fausse interprétation. Mais le texte latin a disparu. Voir Paulin Paris, « Le Confesseur de la reine Marguerite, auteur de la Vie et des Miracles de Saint Louis » *Histoire Littéraire de la France*, XXV, Paris, Firmin Didot, 1869, pp. 154-177 (sur les Miracles, pp. 166-177). Voir encore l'introduction Guillaume de Saint-Pathus, *Les Miracles de Saint Louis*, édités par Percival B. Fay, Paris, Champion, 1932 (CFMA), p. III-XXIX. Sur les éditions anciennes, consulter l'édition Percival B. Fay, p. III. Les deux parties ont souvent été traitées comme deux œuvres autonomes : après Le Nain de Tillamont, H.F. Delaborde établit une édition de *La Vie* du saint, en 1899. Percival B. Fay se chargea des *Miracles* en 1932. M.-C. d'Espagne, plus récemment, a traduit en Français moderne *La Vie de Saint Louis* de Guillaume de Saint-Pathus. Peut-être contrainte par des exigences matérielles d'édition, elle s'est bornée à sélectionner un échantillon de huit miracles représentatifs sur les soixante cinq.
4. Guillaume de Saint-Pathus, *Vie de Saint Louis*, ed. H.-F. Delaborde, pp. 6-7.
5. Guillaume de Saint-Pathus, *Vie de Saint Louis*, éd. Laborde, p. 1, 11-12. Marie d'Espagne, *La vie et les miracles de Monseigneur Saint Louis*, Paris, Éd. du Cèdre, 1971, p. 95 ; traduction du ms. BNF, f. fr. 5716.
6. Guillaume de Saint-Pathus, *Vie de Saint Louis*, éd. Delaborde, p. 80 – « En touz tens, chascun samedi, il fesoit mener III povres... les plus povres des autres ou avugles ou mal voianz... et leur lavoit leur piez... Et quant il les avoit lavez, il les essuioit et puis les

besoit chascun es piez mout devotement, combien que il fussent roigneux ou horribles par devers les piez » [...] Il entroit il meesme en l'enfermerie de l'abeie et veoit les freres malades et les confortoit et demandoit a chascun de quele maladie il estoit malades et touchoit a aucuns le poux et a aucuns les temples, neis quant il suoient, et apeloit les phisiciens qui estoient avecques lui, et fesoit tant que il veoient en sa presence les urines des malades et leur donnoient les phisiciens conseil comment il se deussent gouverner en leur maladie. Et disoit souvent le benoiez rois : « Notre laituaire tel, ou nos choses teles fussent bonnes a cest malades », et leur commandoit et leur fesoit aministrer de sa cuisine et de ses autres offices ce que il leur covenoit soufissamment [...] Mes ceus qui estoient plus malades, il visitoit plus soigneusement, et plus hastivement venoit aus liz des malades et atouchoit neis les mains des malades et les liex de la maladie. Et quant la maladie estoit plus grieve ou apostume ou autre chose, tant plus volentiers l'atouchoit » (pp. 93-94) [...] « Et quant aucuns estoient plus malades que les autres, il les servoit plus en trenchant leur pain et char et les autres viandes et estoit a genouz devant eus et portoit le morsel trenchié a leur bouches et les peissoit et soustenoit et terdoit leur bouches d'une touaille que il portoit. et aucuns de ces malades estoient si despis que les privez serganz du beloiet roy en estoient abominables et se treoient arriere et se merveilloit comment il pooit tele chose souffrir. Et vraiment ses serganz ne pooient, tele foiz estoit, ilecques demorer pour la corruption de l'air et pour la pueur et pour l'abominacion des malades ; et nonpourquant il demoroit ilecques ausi comme se il n'en sentist rien et les servoit [...] Or avint une foiz comme li benoiez rois servist... un malade en la meson Dieu de Paris, et le sanc li decorust par les narines, il li terdoit ses narines a ses propres mains a une touaille que il se fist baillier des seues et lessa ilcques cele touaille » (p. 97).

7. Sur les rites de guérison et le toucher des écrouelles, voir M. Bloch, *Les Rois Thaumaturges*, nouvelle édition avec préface de J. Le Goff, Paris, Gallimard, 1983, p. 27 et suivantes. Voir Jacques Le Goff, *op. cit.* 3e partie ch .9 « Saint Louis, roi sacré thaumaturge et saint », pp. 826-857.

8. *Vie de Saint Louis*, éd. Delaborde, pp. 94-5.

9. *Ibid.* pp. 112-113. note : La scène est représentée dans une peinture du Manuscrit 5716. Ysembart est cité dans la liste des témoins comme « le queu du benoiet saint Loys, homme de meeur aage et mout riche, de LX ans et plus ». Y figure entre autres Monseigneur Jehan Joinvile, chevalier, du dyocese de Chaalons, homme d'avisé aage et mout riche, seneschal de Champaigne de L ans ou environ ».

10. *Ibid.*, éd. Delaborde, p. 116. J. Le Goff, *op. cit.*, « Appendice » 1, pp. 899-900 : « La formule somatique de Saint Louis » selon le Dr Auguste Brachet (1894). J. Le Goff résume les idées du médecin et met en évidence les limites de son interprétation positiviste : Selon Brachet, Saint Louis aurait souffert également d'anesthésie olfactive (il ne se bouchait pas le nez en présence de cadavres) et d'obnubilation de la vision (quand il sortait de ses prières, il demandait : « Où suis-je ? »). Dr Auguste Brachet, *Pathologie des rois de France* (édition posthume par Anna Korf-Brachet), 1903. Sur la maladie du roi, voir Le Goff, *op. cit.* 3e partie, « Le roi malade. le roi patient » pp. 864-869.

11. M.-A. Dollfuss, « Les miracles de Saint Louis », *Bulletin de la Société française d'Histoire des Hôpitaux*, 1970, no 24, pp. 3-9. - «Étude clinique de quelques miracles de Saint Louis », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, Paris, Klincksieck, 1971, pp. 23-35.

12. Guillaume de Saint-Pathus, *Les Miracles de Saint Louis*, édités par Percival B. Fay, Paris, Champion, 1932 (CFMA), p. 22 et 162.
13. *Ibid.* pp. 17-18.
14. F.J.J. Buytendijk, Article « Douleur », *Encyclopaedia Universalis*, V, p. 783.
15. Guillaume de Saint-Pathus, *Les Miracles de Saint Louis*, p. 71.
16. *Ibid.* p. 25.
17. *Ibid.* p. 47.
18. *Ibid. passim*, p. 20, 134, 138, 145, 175...
19. Voir Pierre-André Sigal, *Le Miracle aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans le cadre de l'ancienne Gaule d'après les sources hagiographiques*, Lille ANRT, 1984, Thèse, Paris I, 1981 p. 847. Voir livre III Miracle et Société, ch 1 : « Les miracles pratiques : guérisons et résurrections », pp. 719-854.
20. Guillaume de Saint-Pathus, *Les Miracles de Saint Louis*, p. 11.
21. M-A. Dollfuss, *Bulletin de la Société des Antiquaires*, p. 33.
22. Guillaume de Saint-Pathus, *Les Miracles de Saint Louis*, p. 18.
23. *Ibid.*, p. 59.
24. *Ibid.* p. 61.
25. *Ibid.*, p. 177.
26. *Ibid.* pp. 30-31.
27. *Ibid.* p. 143.
28. *Ibid.* pp. 88-89.
29. *Ibid.* p. 115.
30. *Ibid.* pp. 42-43.
31. *Ibid.*, p. 45.
32. M-A. Dollfuss, *Bulletin de la Société des Antiquaires* p. 34.
33. Jacques Le Goff, *op. cit.* p. 888. Allusion à la fin de la *Vie de Saint Louis* de Joinville : « Encore weil je cy après dire de nostre saint roy aucunes choses que je veïs de lui en mon dormant qui seront a l'onneur de li, c'est a savoir que il me sembloit en mon songe que je le veoie devant ma chapelle, a Joinville ; et estoit, si comme il me sembloit, merueilleusement lié et aise de cuer ; et je meismes estoie moult aise pour ce que je le veoie en mon chastel, et li disoie : « -Sire, quant vous partirés de ci, je vous herbergerai a une moie meson qui siet en une moie ville qui a non Chevillon ». Et il me respondi en riant et me dit : « Sire de Joinville, foi que doi vous, je ne bee mie si tost a partir de ci. Quant je me esveillai, si m'apensai et me sembloit que il plesoit a Dieu et a li que je le herberjasse en ma chapelle. Et je si ai fet car je li ai establi un autel ». Joinville, *Vie de Saint Louis*, éd. J. Monfrin, Classiques Garnier, 1995, p. 376.
34. Charles Péguy, « Saint Louis », *Prières*, Paris, Gallimard, 1934, pp. 50-51. Péguy se souvient d'un passage du début de la *Vie de Saint Louis* de Joinville : « Or vous demande je, fist il, lequel vous ameriés miex, ou que vous feussiés mesiaus ou que vous eussiés fait un pechié mortel ? Et je, qui onques ne li menti, li respondi que je en ameraie miex avoir fait XXX que estre mesiaus », Joinville, *op. cit.*, p. 13.

---

AUTEUR

NICOLE CHAREYRON

Université Paul Valéry–Montpellier III